

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

**OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE
DE L'ONTARIO (OTÉLFO)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) est responsable des états financiers, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La direction a la conviction que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'OTÉLFO au 31 mars 2020, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'OTÉLFO sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction de l'OTÉLFO s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration accomplit ses fonctions d'examen des états financiers principalement par l'entremise du comité d'audit. Le comité d'audit rencontre la direction et l'auditeur indépendant pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties s'acquitte bien de ses responsabilités. L'auditeur externe a libre accès au comité d'audit, avec ou sans la présence de la direction.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2020 ont été audités par Marciel Lavallée, comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, l'auditeur nommé par les membres de l'OTÉLFO. Le rapport de l'auditeur indépendant précise ses responsabilités, l'étendue de l'audit et exprime son opinion professionnelle sur les états financiers.



Eric Minoli
Directeur général des opérations



Michelle Séguin, CPA, CA

Directrice principale des services financiers, juridiques et administratifs, par intérim

Toronto (Ontario)
Le 19 juin 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (OTÉLFO) (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallée.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 19 juin 2020

Marcil Lavallée

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

4

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	8 577 160 \$	11 987 446 \$
Débiteurs (note 4)	3 300 010	2 780 172
Frais payés d'avance	1 304 302	1 299 308
	13 181 472	16 066 926
ENCAISSE AFFECTÉE (note 5)	6 154 165	4 210 986
DROITS DE DIFFUSION (note 6)	17 773 522	15 860 444
PROGRAMMATION MAISON (note 7)	12 919 164	13 899 506
ACTIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	4 156 400	3 851 200
IMMOBILISATIONS (note 9)	7 030 847	7 571 538
	48 034 098	45 393 674
	61 215 570 \$	61 460 600 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

5

	2020	2019
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 10)	7 061 482 \$	7 958 128 \$
Apports reportés (note 11)	2 583 074	4 699 657
	9 644 556	12 657 785
PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 8)	2 718 300	2 559 600
APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION (note 12)	20 185 368	16 860 444
APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON (note 13)	13 194 941	13 899 506
APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS (note 14)	8 707 620	8 947 513
	44 806 229	42 267 063
	54 450 785	54 924 848
ACTIF NET		
Affectations internes (note 5)		
- Fonds TFO	1 519 008	1 519 008
- Fonds de pension	-	-
Non affecté	5 245 777	5 016 744
	6 674 785	6 535 752
	61 215 570 \$	61 460 600 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OTELFO EN DATE DU 19 JUIN 2020 :



Carole Beaulieu
Présidente du Conseil d'administration



Dominique O'Rourke
Présidente du Comité des finances et vérification

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

6

	2020	2019
PRODUITS		
Apports		
- Subventions de fonctionnement (note 15)	17 129 241 \$	14 900 541 \$
- Financement de projets spéciaux (note 16)	332 342	667 160
- Corporatifs et gouvernementaux (note 17)	2 638 000	2 930 499
Autres produits (note 18)	3 100 294	3 578 943
Amortissement des apports reportés		
- Droits de diffusion (note 12)	5 995 699	6 211 358
- Programmation maison (note 13)	7 755 298	9 086 971
- Immobilisations (note 14)	2 014 313	2 393 733
	38 965 187	39 769 205
CHARGES		
Programmation et émissions	6 764 323	6 615 922
Production et technologie	7 467 485	7 146 223
Administration	8 145 965	6 980 493
Radiation d'immobilisations	-	4 990
Amortissement des droits de diffusion	5 995 699	6 211 358
Amortissement de la programmation maison	7 755 298	9 086 971
Amortissement des immobilisations	2 014 313	2 393 733
Avantages sociaux futurs	739 571	1 321 486
	38 882 654	39 761 176
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT GAINS ACTUARIELS NETS SUR LES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	82 533	8 029
Gains actuariels nets – Régimes d'avantages sociaux futurs	146 500	1 025 714
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	229 033 \$	1 033 743 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

7

	Affectations internes			2020 Total	2019 Total
	Fondation TVOntario	Fonds de pension	Non affecté		
SOLDE AU DÉBUT	1 519 008 \$	- \$	5 016 744 \$	6 535 752 \$	5 502 009 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	229 033	229 033	1 033 743
Affectation - Fonds de pension	-	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	1 519 008 \$	- \$	5 245 777 \$	6 764 785 \$	6 535 752 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

8

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	229 033 \$	1 033 743 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des droits de diffusion	5 995 699	6 211 358
Amortissement de la programmation maison	7 755 298	9 086 971
Amortissement des immobilisations	2 014 313	2 393 733
Gains actuariels nets – Régime d'avantages sociaux	(146 500)	(1 025 714)
Amortissement des apports reportés – droits de diffusion	(5 995 699)	(6 211 358)
Transfert – apports reportés droits de diffusion	(167 000)	(3 570)
Amortissement des apports reportés – programmation maison	(7 755 298)	(9 086 971)
Amortissement des apports reportés – immobilisations	(2 014 313)	(2 393 733)
Transfert – apports reportés immobilisations	(375 975)	(275 527)
Perte sur radiation d'immobilisations	-	4 990
	(460 442)	(266 078)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 3)	(3 538 061)	3 464 204
	(3 998 503)	3 198 126
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN ACTIFS INCORPORELS		
Subventions – droits de diffusion	9 487 623	6 819 501
Subventions – programmation maison	7 050 733	5 943 468
Subventions – immobilisations	2 150 395	3 020 536
Acquisition de droits de diffusion	(7 908 777)	(5 815 931)
Acquisition de programmation maison	(6 774 956)	(5 943 468)
Acquisition d'immobilisations – montant net	(1 473 622)	(2 666 733)
Produit de disposition des immobilisations	-	17 182
	2 531 396	1 374 555
ACTIVITÉ NETTE DE PLACEMENT		
Variation nette de l'encaisse affectée	(1 943 179)	(1 175 097)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(3 410 286)	3 397 584
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	11 987 446	8 589 862
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	8 577 160 \$	11 987 446 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consistent de l'encaisse.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (l'Office) est une société d'État créée le 1 avril 2007 selon un décret. L'Office est un réseau de télédiffusion indépendant de langue française et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, n'est pas sujet à l'impôt sur le revenu.

Les principaux objectifs de l'Office sont d'offrir de la radiodiffusion et de la télécommunication éducative en langue française au grand public, de répondre aux intérêts et aux besoins de la communauté francophone et de développer les connaissances et les habiletés de cette communauté.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NC-OSBLSP). L'Office a choisi d'appliquer les chapitres de la série SP 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Les méthodes comptables utilisées par l'Office sont décrites ci-dessous :

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers selon les NC-OSBLSP requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations utilisées portent sur la durée de vie utile des immobilisations, des droits de diffusion, des coûts de programmation maison capitalisés et sur l'estimation de certaines provisions. Les estimations comprennent également les clés de répartition utilisées afin de capitaliser la quote-part de la main-d'œuvre et des autres charges à titre de coûts de programmation maison. Les estimations comprennent également l'actif et le passif liés aux avantages sociaux futurs.

Certains des éléments pour lesquels des estimations importantes ont été effectuées sont l'actif et le passif au titre des prestations déterminées pour le régime de retraite à prestations constituées et les régimes d'avantages complémentaires de retraite. Pour estimer ces montants, la direction doit formuler des hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération les augmentations de salaires à venir et l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats et la situation financière de l'Office. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours des exercices à venir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Apports

L'Office applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à l'acquisition d'immobilisations, de droits de diffusion ou d'émissions de télévision produites à l'interne pour des exercices futurs (programmation maison) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats selon la même méthode d'amortissement et la même période que les actifs connexes.

Les apports affectés explicitement ou implicitement à des charges particulières pour des exercices futurs (programmation maison ou autres) sont reportés à l'état de la situation financière et constatés à l'état des résultats au cours de la période où les charges connexes sont engagées.

Abonnements et autres produits

Les produits tirés des abonnements de distribution du signal, de vente de services, de publicité et distribution, de vente de produits éducatifs et autres sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Intérêts

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constataion des produits (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'Office comptabilise les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services, lorsque leur juste valeur peut être raisonnablement établie et que ces fournitures et/ou services sont utilisés dans le cadre des opérations courantes et que ceux-ci auraient été autrement acquis. Les apports reçus sous forme de fournitures et/ou services sont comptabilisés à la juste valeur des fournitures et/ou services reçus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Office évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et de l'encaisse affectée.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

L'Office comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Office est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants représentant l'encaisse non affectée et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Programmation maison, droits de diffusion et coûts de production

La programmation maison, les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

Programmation maison

La programmation maison comprend les émissions de télévision produites à l'interne. La programmation réalisée et en cours de production, laquelle démontre une valeur future réalisable par le biais des moyens de communication télévisuels et Web-interactifs de TFO, est comptabilisée au coût, sur une base individuelle, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulatives. Le coût comprend le coût des matières et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des autres dépenses directes imputables. Les coûts de la programmation sont constatés dans les coûts des services de télévision et des nouveaux médias à l'état des résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans ou lorsque la programmation est vendue ou jugée inutilisable.

Droits de diffusion et coûts de production

Les droits de diffusion et les productions sous contrat de coproduction, de préachat et d'acquisition sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût diminué de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et selon les périodes suivantes :

	Périodes
Mobilité (tablettes et téléphones intelligents)	2 ans
Machines de bureau	3 ans
Infrastructure de bureau	4 ans
Équipement informatique de production	5 ans
Équipement de production	7 ans
Ameublement et mobilier	10 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail

Dépréciation des immobilisations, des droits de diffusion et de la programmation maison

Quand une immobilisation, un droit de diffusion ou un élément de programmation maison cesse de contribuer à la capacité de l'Office de fournir des services, l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle de cet actif, s'il y a lieu, est constaté à l'état des résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Office comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Office a adopté les méthodes suivantes :

- l'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, de la croissance d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. Les gains actuariels (pertes actuarielles) de chaque exercice sont comptabilisés sur une base systématique et sont amortis sur la période moyenne estimative de services futurs des participants actifs ayant droit à des prestations du régime, soit 13 ans. La période moyenne estimative de services futurs des participants actifs des autres régimes complémentaires est de 17 ans.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont converties au taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Financement excédentaire

Les ministères peuvent exiger le remboursement de tout financement excédentaire. Tout remboursement est comptabilisé dans l'exercice en cours.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

15

3. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2020	2019
Débiteurs	(519 838) \$	(139 237) \$
Frais payés d'avance	(4 994)	(466 803)
Créditeurs et frais courus	(896 646)	872 396
Apports reportés	(2 116 583)	3 197 848
	(3 538 061) \$	3 464 204 \$

4. DÉBITEURS

	2020	2019
Ministère de l'Éducation	1 015 125 \$	13 731 \$
Gouvernements et organismes gouvernementaux	931 174	1 728 834
Abonnements (câblodistributeurs et abonnements éducatifs)	238 770	187 082
Taxes à la consommation	842 194	640 248
Autres	272 747	210 277
	3 300 010 \$	2 780 172 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

16

5. ENCAISSE AFFECTÉE

	2020	2019
Réserves		
- Renouvellement des immobilisations ^(a)	1 000 000 \$	1 000 000 \$
- Fonds TFO ^(b)	1 519 008	1 519 008
- Droits de diffusion	-	1 000 000
- Transition	12 306	55 011
- LAPHO ^(c)	258 455	260 992
- Programmation maison	275 777	-
Engagements		
- Droits de diffusion	2 411 846	-
- Immobilisations	676 773	375 975
	6 154 165 \$	4 210 986 \$

^(a) Une portion des apports reçus annuellement peut être attribuée au renouvellement des immobilisations techniques de l'Office pour assurer le suivi et les mises à jour reliées aux changements technologiques.

^(b) Au cours de l'exercice 2008-2009, l'Office a pris la décision d'affecter une portion des fonds issus de la dissolution de la Fondation TVOntario et reçus au cours d'un exercice antérieur. À ce titre, les fonds affectés pourront être utilisés à des fins déterminées par le conseil d'administration de temps à autre et seulement avec l'approbation de celui-ci.

^(c) Sur une base annuelle, une portion du budget de fonctionnement est octroyée spécifiquement pour répondre aux exigences de la Loi 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées en Ontario (LAPHO). Le solde de 258 455 \$ est constaté à titre d'apport reporté et ajouté à la réserve. Le montant sera utilisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

17

6. DROITS DE DIFFUSION

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	33 019 669 \$	18 208 432 \$	14 811 237 \$
Droits de diffusion radiés au cours de l'exercice	(8 575 862)	(8 575 862)	-
	24 443 807	9 632 570	14 811 237
Productions en cours	2 962 285	-	2 962 285
	27 406 092 \$	9 632 570 \$	17 773 522 \$
	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Droits de diffusion et productions complétées	30 623 708 \$	17 982 506 \$	12 641 202 \$
Droits de diffusion radiés au cours de l'exercice	(5 769 773)	(5 769 773)	-
	24 853 935	12 212 733	12 641 202
Productions en cours	3 219 242	-	3 219 242
	28 073 177 \$	12 212 733 \$	15 860 444 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

18

7. PROGRAMMATION MAISON

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	40 102 116 \$	27 182 952 \$	12 919 164 \$
Programmations maison complètement amorties et radiées au cours de l'exercice	(10 271 708)	(10 271 708)	-
	29 830 408 \$	16 911 244 \$	12 919 164 \$
	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Programmation maison	45 696 092 \$	31 796 586 \$	13 899 506 \$
Programmations maison complètement amorties et radiées au cours de l'exercice	(12 368 932)	(12 368 932)	-
	33 327 160 \$	19 427 654 \$	13 899 506 \$

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Office a des régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, et des régimes à cotisations déterminées, lesquels garantissent à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite auquel participent la plupart des employés de l'Office comporte deux volets. Le premier volet est à prestations déterminées entièrement financé par l'Office en vertu duquel les prestations de retraite sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite font l'objet chaque année d'une majoration correspondant au taux d'inflation jusqu'à un maximum de 3 %. Le deuxième volet est à cotisations déterminées et les cotisations sont versées par l'Office et les participants. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite sont des régimes contributifs d'assurance maladie, dentaire et vie.

Total des paiements en espèces

Les paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, constitués des cotisations de l'Office à son régime de retraite capitalisé, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes non capitalisés et des cotisations aux régimes à cotisations déterminées, totalisent 1 089 584 \$ (2019 : 1 898 726 \$).

Régimes à prestations déterminées

L'Office évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour fins comptables au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée par Morneau Shepell en date du 31 mars 2020 et est une extrapolation des données et de l'évaluation complète datée du 31 mars 2017.

La prochaine évaluation complète, en date du 31 mars 2020, est actuellement en cours de préparation. Le rapport final d'évaluation actuarielle complète n'était pas disponible à la date d'approbation des états financiers.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

20

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers

	2020		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	15 559 400 \$	2 333 900 \$	17 893 300 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(18 318 900)	-	(18 318 900)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(2 759 500)	2 333 900	(425 600)
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	(1 396 900)	384 400	(1 012 500)
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(4 156 400) \$	2 718 300 \$	(1 438 100) \$
	2019		
	Régime de retraite capitalisé	Autres régimes non capitalisés	Total
Obligation au titre des prestations constituées	14 841 500 \$	2 030 800 \$	16 872 300 \$
Juste valeur des actifs des régimes	(18 739 700)	-	(18 739 700)
Situation de capitalisation – déficit (surplus) du régime	(3 898 200)	2 030 800	(1 867 400)
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non amorti(e)	47 000	528 800	575 800
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(3 851 200) \$	2 559 600 \$	(1 291 600) \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

21

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Composition des actifs du régime de retraite

La composition des actifs du régime de retraite selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 mars, se présente comme suit :

	2020	2019
	%	%
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	60	60
Titres de créances	40	40
Autres	-	-
	100	100

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice et prestations versées

	2020	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	530 000 \$	188 900 \$
Prestations versées, remboursements et transferts	622 400 \$	30 200 \$

	2019	
	Régime de retraite	Autres régimes
Coûts des avantages sociaux futurs constatés	438 700 \$	213 200 \$
Prestations versées, remboursements et transferts	688 200 \$	32 700 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

22

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La composition des coûts des avantages sociaux futurs constatés se détaille comme suit :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2020	2019	2020	2019
Coûts des avantages au titre des services courants	775 200 \$	744 800 \$	156 700 \$	169 500 \$
Amortissement des pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	(31 800)	(102 100)	(26 500)	(17 900)
Intérêts au titre des avantages de retraite	806 900	764 900	-	-
Perte actuarielle (gain actuariel) lié(e) au rendement prévu de l'actif du régime	(1 020 300)	(968 900)	58 700	61 600
	530 000 \$	438 700 \$	188 900 \$	213 200 \$

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2020	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,60	2,60
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,40	4,00
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,40	-
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	2,5 par année	-
Employés syndiqués	2,5 par année	-

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

23

8. ACTIF ET PASSIF – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Principales hypothèses (suite)

	2019	
	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,40	2,80
Taux de croissance de la rémunération :		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-
Coût des avantages sociaux futurs		
Taux d'actualisation	5,65	3,20
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	5,65	-
Taux de croissance de la rémunération		
Employés non-syndiqués	1,50 jusqu'en 2019	-
Employés non-syndiqués	2,50 2020 et après	-
Employés syndiqués	2,50 par an	-

Pour les autres régimes, les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2020	2019
	%	%
Taux de croissance du coût des soins de santé	5,17	5,23
Médicaments sur ordonnance :		
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	6,0	6,0
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,0	4,0
Année où le taux devrait se stabiliser	2040	2040
Frais d'hospitalisation, soins de la vue, soins dentaires et autres soins médicaux	Entre 0 et 4,00	Entre 0 et 4,00

Régime à cotisations déterminées

Les coûts totaux constatés au titre du régime à cotisations déterminées s'élèvent à 224 217 \$ (2019 : 221 069 \$).

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

24

9. IMMOBILISATIONS

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilité	243 159 \$	189 723 \$	53 436 \$
Machines de bureau	1 008 562	638 921	369 641
Infrastructure de bureau	562 253	560 026	2 227
Équipement de production	15 028 036	12 694 558	2 333 478
Équipement informatique de production	13 321 766	11 424 267	1 897 499
Ameublement et équipement	2 143 286	1 360 658	782 628
Améliorations locatives	7 483 232	5 891 294	1 591 938
	39 790 294 \$	32 759 447 \$	7 030 847 \$
	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilité	192 613 \$	141 993 \$	50 620 \$
Machines de bureau	688 053	575 737	112 316
Infrastructure de bureau	562 253	485 601	76 652
Équipement de production	14 424 549	12 023 378	2 401 171
Équipement informatique de production	13 005 889	10 678 238	2 327 651
Ameublement et équipement	2 070 362	1 219 585	850 777
Améliorations locatives	7 375 068	5 622 717	1 752 351
	38 318 787 \$	30 747 249 \$	7 571 538 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

25

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 643 004 \$	6 998 577 \$
Salaires et avantages sociaux courus	1 078 532	786 209
Sommes à remettre à l'État	339 946	173 342
	7 061 482 \$	7 958 128 \$

11. APPORTS REPORTÉS

	2020		
	MÉO	Autres	Total
<i>Charges reportées</i>			
Solde au début	4 483 139 \$	156 940 \$	4 640 079 \$
Plus : montant reçu	2 286 655	205 964	2 492 619
Moins : montant constaté à titre de produit	(4 470 833)	(261 182)	(4 732 015)
Solde à la fin	2 298 961	101 722	2 400 683
<i>Projets spéciaux</i>			
Solde au début	59 578	-	59 578
Plus : montant reçu	296 360	-	296 360
Moins : montant constaté à titre de produit	(173 547)	-	(173 547)
Solde à la fin	182 391	-	182 391
Total	2 481 352 \$	101 722 \$	2 583 074 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

26

11. APPORTS REPORTÉS (suite)

	2019		Total
	MÉO	Autres	
<i>Charges reportées</i>			
Solde au début	1 169 979 \$	100 579 \$	1 270 558 \$
Plus : montant reçu	4 352 867	272 856	4 625 723
Moins : montant constaté à titre de produit	(1 039 707)	(216 495)	(1 256 202)
Solde à la fin	4 483 139	156 940	4 640 079
<i>Projets spéciaux</i>			
Solde au début	43 750	187 501	231 251
Plus : montant reçu	59 578	-	59 578
Moins : montant constaté à titre de produit	(43 750)	(187 501)	(231 251)
Solde à la fin	59 578	-	59 578
Total	4 542 717 \$	156 940 \$	4 699 657 \$

12. APPORTS REPORTÉS – DROITS DE DIFFUSION

	2020	2019
Solde au début	16 860 444 \$	16 255 871 \$
Plus :		
Montant reçu cette année – ministère de l'Éducation	8 430 839	5 800 880
Montant reçu année antérieure – ministère de l'Éducation	-	-
Montant reçu – autres fonds	1 056 784	1 018 621
Moins :		
Transfert	(167 000)	(3 570)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(5 995 699)	(6 211 358)
Solde à la fin	20 185 368 \$	16 860 444 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

27

13. APPORTS REPORTÉS – PROGRAMMATION MAISON

	2020	2019
Solde au début	13 899 506 \$	17 043 009 \$
Plus :		
Montant reçu – ministère de l'Éducation	5 689 379	5 080 110
Montant reçu – Fonds des médias du Canada	1 361 354	863 358
Moins :		
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(7 755 298)	(9 086 971)
Solde à la fin	13 194 941 \$	13 899 506 \$

14. APPORTS REPORTÉS – IMMOBILISATIONS

	2020	2019
Solde au début	8 947 513 \$	8 596 237 \$
Plus :		
Montants ajoutés aux apports reportés – ministère de l'Éducation	2 150 395	3 020 536
Moins :		
Transfert	(375 975)	(275 527)
Amortissement – montant constaté à titre de produit	(2 014 313)	(2 393 733)
Solde à la fin	8 707 620 \$	8 947 513 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

28

15. APPORTS – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
<i>Reçu dans l'année en cours</i>		
Subvention de base	14 312 183 \$	17 551 410 \$
Subvention de base – LAPHO	657 300	657 300
Subvention de capital	1 750 000	2 750 000
Subvention – droits de diffusion	8 430 839	5 800 880
Subvention – programmation maison	5 689 379	5 080 110
<i>Total reçu année en cours : ministère de l'éducation</i>	30 839 701	31 839 700
<i>Reçu dans une année antérieure</i>		
Capital	375 975	275 527
Droits de diffusion	1 000 000	-
LAPHO	260 992	186 343
Projets dédiés	4 209 841	853 364
<i>Transfert aux apports reportés</i>		
Droits de diffusion	(9 430 839)	(5 800 880)
Programmation maison	(5 689 379)	(5 080 110)
Immobilisations	(2 150 395)	(3 020 536)
Projets dédiés	(2 028 200)	(4 091 875)
Projets dédiés – LAPHO	(258 455)	(260 992)
	17 129 241 \$	14 900 541 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

29

16. APPORTS – FINANCEMENT DE PROJETS SPÉCIAUX

	2020		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	455 154 \$	- \$	455 154 \$
Financement constaté	173 548		173 548
Moins : apports reportés	(296 360)	-	(296 360)
	332 342 \$	- \$	332 342 \$

	2019		
	MÉO	Autres	Total
Financement reçu au cours de l'exercice	587 988 \$	20 000 \$	607 988 \$
Financement constaté	43 750	75 000	118 750
Moins : apports reportés	(59 578)	-	(59 578)
	572 160 \$	95 000 \$	667 160 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

30

17. APPORTS – CORPORATIFS ET GOUVERNEMENTAUX

	2020	2019
<i>Ministère de l'Éducation</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	2 605 000 \$	2 605 000 \$
<i>Fonds des médias du Canada</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	1 361 354	1 188 077
Moins : apports reportés de l'exercice – programmation maison	(1 361 354)	(863 358)
<i>Autres organismes de l'Ontario</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	986 684	724 401
Financement des années antérieures constaté		-
Moins : apports reportés de l'exercice – droits de diffusion	(981 784)	(723 621)
<i>Autres provinces</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	20 000	-
Financement reçu au cours de l'exercice – droits de diffusion	75 000	295 000
Financement des années antérieures constaté	-	-
Moins : apports reportés de l'exercice – droits de diffusion	(75 000)	(295 000)
<i>Corporatif</i>		
Financement reçu au cours de l'exercice	4 600	3 500
Financement des années antérieures constaté	3 500	-
Moins : apports reportés à l'exercice suivant	-	(3 500)
	2 638 000 \$	2 930 499 \$

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

31

18. AUTRES PRODUITS

	2020	2019
Abonnements de distribution du signal	1 316 864 \$	1 518 159 \$
Vente de services	348 891	1 014 856
Publicité et distribution	455 925	278 674
Vente de produits éducatifs	273 654	177 390
Sous-location	139 519	149 701
Intérêts	292 715	173 712
Dons reçus sous forme de services	77 600	237 243
Dons et autres	195 126	29 208
	3 100 294 \$	3 578 943 \$

19. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES ORGANISMES APPARENTÉS

À titre de promoteur du Régime de retraite de l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario, l'Office s'est engagé à payer certains coûts du régime de retraite, dont la rémunération des employés y travaillant, les honoraires professionnels ainsi que les coûts rattachés à l'utilisation des locaux incluant certains coûts connexes.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Office est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

L'Office ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Office est exposé et les principales politiques de gestion des risques financiers qu'elle applique sont détaillés ci-après :

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de pertes financières que l'Office subirait si un client ou une partie à un instrument financier manquait à ses obligations. Ce type de risque découle principalement de certains actifs financiers détenus par l'Office, incluant notamment la trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs.

L'Office est exposé à un risque de crédit relativement à ses débiteurs. Le risque de crédit auquel elle fait face est jugé faible en raison de la nature des débiteurs, qui proviennent principalement de gouvernements.

L'Office est exposé à un risque de concentration, puisque sa trésorerie et équivalents de trésorerie et son encaisse affectée sont détenus auprès d'une seule institution financière. Il gère son risque de crédit en faisant affaire avec une banque réputée.

Risque de change

L'Office est exposé au risque de change en raison de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2020, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellée en dollars américains totalise 107 274 \$ USD (152 188 \$ CAD) (2019 : 132 093 \$ USD (176 515 \$ CAD)).

L'Office ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel il est exposé et est d'avis que le risque de change auquel ses instruments financiers sont exposés est minime.

OFFICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ÉDUCATIVES DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ONTARIO

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

33

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que l'Office ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'Office établit des prévisions budgétaires, mais ne prépare pas de budget de trésorerie détaillé.

Au 31 mars 2020, le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'encaisse affectée de l'Office s'élève à 14 731 325 \$ (2019 : 16 198 432 \$). Toutes les obligations financières de l'Office, qui totalisent 7 061 482 \$ (2019 : 7 958 128 \$), ont des échéances contractuelles de moins de 365 jours.

21. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant le 31 décembre 2028, à verser une somme totale de 7 982 284 \$ pour la location d'espaces de bureau. Les loyers minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 885 254 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021, à 894 363 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022, à 923 138 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023, à 949 382 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et à 951 811 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

L'Office s'est engagé, d'après des contrats de location-exploitation échéant en 2020-2021, à verser un montant total de 317 000 \$.

Au 31 mars 2020, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition de droits de diffusion pour un montant total de 2 336 846 \$ dont 2 325 946 \$ sera payé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 et 10 900 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Au 31 mars 2020, l'Office s'est engagé à faire l'acquisition d'immobilisations d'un montant total de 676 773 \$ au cours de l'exercice 2020-2021.

22. ÉVENTUALITÉ

Le financement reçu des ministères gouvernementaux peut faire l'objet d'un remboursement suite à une vérification si le financement reçu est jugé excédentaire en fonction des ententes de financement convenues entre les parties. Au 31 mars 2020, la direction n'a pas été informée d'un quelconque remboursement éventuel.

23. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

La pandémie du coronavirus, aussi appelé COVID-19, est répandue à travers le monde et l'ensemble des activités économiques sont présentement affectées. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Le virus et les mesures de mitigation prises ont des effets sur les opérations de l'Office. Les impacts financiers dépendent du déroulement futur des événements, notamment la propagation géographique du virus, la durée de l'éclosion, les interruptions commerciales et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre et traiter le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'Office n'est pas en mesure d'évaluer les impacts qu'ils auront sur ses résultats financiers.

Document Details

Title	Urgent! États financiers pour signature
File Name	États financiers TFO au 31 mars 2020 - signés.pdf
Document ID	3f5d446142224b0e8c451ca9c8c028fe
Fingerprint	aae01f378b42f2dada2f08c2e4b4a6f3
Status	Completed

Document History

Document Created	Document Created Fingerprint: aae01f378b42f2dada2f08c2e4b4a6f3	Jun 24 2020 06:42PM UTC
Document Sent	Document Sent to Dominique O'Rourke (dtorourke@rogers.com)	Jun 24 2020 06:42PM UTC
Document Viewed	Document Viewed by Dominique O'Rourke (dtorourke@rogers.com) IP: 99.226.41.156	Jun 24 2020 06:43PM UTC
Document Signed	Document Signed by Dominique O'Rourke (dtorourke@rogers.com) IP: 99.226.41.156	Jun 24 2020 06:44PM UTC
Document Completed	This document has been completed. Fingerprint: 6f0353c999d21080ec56e3183d261f4c	Jun 24 2020 06:45PM UTC